



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 19 novembre 2010**

**Objet : Convention avec ANT CONSEILS**

L'an deux mille dix, le dix neuf novembre à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le neuf novembre, se réunit en session ordinaire, salle Les Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 8*

*Votants : 8 Pour*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Jean-Claude FAUVET  
Mr Eric JEANSANNETAS  
Mr Philippe BAYOL

Conseiller Régional du Limousin  
Maire adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président de Conseil Général de la Haute-Vienne  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Sont excusés :

Mme Ghislaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)  
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)  
Mr Alain BRETTE (et son suppléant)  
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)  
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)  
Mr Noël MARTINIE (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Suite à la résiliation de la convention signée avec Vénézia Consulting, une nouvelle consultation a été lancée pour un marché de prestation de service sur trois ans. La date limite de réception des offres était fixée au 28 octobre.

Une seule société a répondu, ANT Conseils.

La CAO s'est réunie lundi 8 novembre et a émis un avis favorable.

Conformément à la délibération n°176 du 22 juin 2009 donnant autorisation générale au Président en matière de passation de marchés publics dans le cadre d'une procédure adaptée, l'acte d'engagement avec ANT CONSEILS a été signé le 8 novembre 2010.

***Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, prennent acte, à l'unanimité, du choix du prestataire retenu, ANT CONSEILS, pour assurer une assistance d'expertise technique.***



**Fait à Limoges, le 19 novembre 2010**

**Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE**